

Mode de financement

- **Demandeur d'emploi** : inscrit à France Travail
- **Salarié** : dans le cadre d'un Projet de Transition Professionnelle (PTP)
- **Individuel** : mobilisation possible de votre Compte Personnel de Formation (CPF) via Mon Compte Formation
- **Non salarié agricole** (cotisant à la MSA) : prise en charge financière possible par VIVEA
- **Autres situations** : nous contacter pour un accompagnement personnalisé



Modalités de candidature

Dossier de candidature



Modalités d'inscription

- Examen du dossier de candidature
- Entretien individuel
- Test de positionnement

RECRUTEMENT EN CONTINU SUR L'ANNEE

Session de formation de septembre à juin

Délai d'accès à la formation :

15 jours avant le début de la formation.

AUCUN FRAIS PÉDAGOGIQUE

TAUX DE REUSSITE	83%
TAUX D'INSERTION	95%
TAUX DE SATISFACTION	93%

SESSION PRECEDENTE

CANDIDATEZ



<http://www.cfa-cfppa65.fr>



131 rue du Bidalet
65300 Lannemezan



(+33) 05 62 98 07 94



Pour plus d'infos, contactez :
cfa-cfppa65@educagri.fr



NOUS SUIVRE !

MAJ : 03/03/2025



Formation accessible en fonction
de la situation du handicap

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté
alimentaire. Date d'échéance de l'enregistrement : 01 Janv. 2029



BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE FOAD - DISTANCIEL LANNEMEZAN



Niveau 4 / N°RNCP 38093

FORMATION CONTINUE
DIPLOMANTE



OBJECTIFS

Exercer des activités professionnelles hautement qualifiées dans les exploitations agricoles. Diriger une équipe et organiser le travail des salariés
Assurer la gestion administrative, comptable et financière de l'exploitation agricole. Assurer la maîtrise technique d'un processus de production animale ou végétale. Mettre en œuvre les différentes réglementations. Obtenir la capacité professionnelle agricole pour prétendre aux aides à l'installation

TEMPS DE FORMATIONS
INDIVIDUALISE

REGROUPEMENT
EN PRESENTIEL & PARTIEL

PERIODE DE STAGE
EN ENTREPRISE

1200 HEURES
AU TOTAL

Dispositif d'évaluation : Unités capitalisables (UC) qui valident des blocs de compétences. Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

UNITES CAPITALISABLES

- UC1 Se situer en tant que professionnel
- UC2 Piloter le système de production
- UC3 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- UC4 Assurer la gestion technico économique, financière et administrative de l'entreprise
- UC5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise

UCARE1 **au choix:** Conduire un atelier de production ou conduire un atelier de transformation ou une activité de service.

UCARE2 **au choix:** Gérer l'énergie sur l'exploitation agricole, Auto-construction d'un outil de l'entreprise agricole

Au choix : production laitière ou animaux de boucherie ou production porcine ou maraîchage ou production de grandes cultures, ou production apicole

“ Obtenez les codes de la gestion patronale de votre entreprise !”

- Être âgé de plus de 18 ans
- Justifier d'un CAPA ou diplôme inscrit au RNCP de même niveau

ou

- Justifier d'un niveau supérieur ou d'une expérience professionnelle salariée, non salarié à temps plein avec la finalité du diplôme postulé ou 3 ans

Conditions d'environnement du métier

Travail en extérieur

Principaux débouchés

Chef d'exploitation agricole ou salarié agricole

Possibilité de poursuivre ses études selon le profil et projet



MODALITES PEDAGOGIQUES



L'apprentissage et la formation continue dans les Hautes-Pyrénées